

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er octobre 2014

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2230)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 2043

présenté par
Mme Battistel

ARTICLE 30 BIS

À l'alinéa 5, supprimer les mots :

« de l'exploitation et de l'ouverture ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.